

# COMMUNE DE L'HERBERGEMENT

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de L'HERBERGEMENT sur convocation en date du 29 octobre, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame la Maire Anne BOISTEAU-PAYEN.

**Étaient présents :** Anne BOISTEAU-PAYEN, Bernard DENIS, Anne-Marie JOUSSEAUME, Bernard LOUINEAU, Claudine GUÉNEAU, Serge FOURNIER, Xavier DE FRESLON, Marielle FILLON, Chrystelle ROUSSEAU, Jean-Michel SOULARD, Olivier GUYON, Valérie BERNARD, Thierry JOLLET, Laurent GESNEL, Hélène LABAT, Fanny DELHOMMEAU, Nicolas DENIS, Élodie TALHOUARN-ARNAUD, Élise VRIGNAUD, Anaïs PERENNEC.

**Absent Excusé :** Frédéric DA CRUZ qui a donné pouvoir à Laurent GESNEL ; Gaëtan BLAIN ; Stéphanie HONORÉ.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel SOULARD

Assistait également Aude ROY Directrice Générale des Services.

---

### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021 : A L'UNANIMITÉ

#### CONSULTATION CITOYENNE

#### **Pour Information du Conseil Municipal : compte-rendu des 4 réunions de restitution de la Consultation citoyenne**

Madame la Maire et Claudine GUÉNEAU présentent au Conseil Municipal les grandes lignes des quatre réunions pour la restitution de la Consultation citoyenne, qui se sont tenues en septembre et octobre. Entre 150 et 170 personnes y ont participé dans une ambiance très positive. Il en ressort des envies un peu différentes mais des sujets de fonds ressortent. Ces temps de rencontre ont également permis d'apporter des réponses à des questions plus précises sur différents travaux ou projets en cours de réflexion. Un travail de synthèse est en cours afin que chacune des Commissions municipales réfléchisse, pour les domaines qui les concernent, à la suite à donner aux différentes propositions et idées émises lors de ces réunions publiques. Une présentation pourrait ainsi être envisagée à l'occasion de la cérémonie des Vœux de Madame la Maire.

#### VOIRIE ET RÉSEAUX

#### **Pour information du Conseil Municipal : point sur le transfert de la compétence Assainissement à l'intercommunalité**

Bernard LOUINEAU informe le Conseil Municipal du travail de réflexion mené par le COPIL (Comité de Pilotage) concernant le transfert de la Compétence Assainissement à TERRES DE MONTAIGU, Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La prise de compétence assainissement par Terres de Montaigu va en effet s'accompagner d'une harmonisation des tarifs de la redevance avec un lissage sur 10 ans, pour répondre aux besoins de financement du futur mode de gestion et du plan pluriannuel d'investissement. Une nouvelle structure tarifaire de la part fixe et de la part variable de la redevance, à compter de 2022, a été présentée au COPIL du 18 octobre 2021. Les conditions de vote des tarifs de la redevance Assainissement pour 2022 seront définies et présentées au Conseil Municipal lors de la réunion du 09 décembre prochain. Au vu des tarifs pratiqués jusqu'à présent sur la Commune, l'impact sera relativement faible pour L'HERBERGEMENT.

Concernant les eaux pluviales urbaines, leur transfert à l'intercommunalité devra faire l'objet d'une évaluation du transfert de charges, car elles sont actuellement financées sur le budget général des communes.

De manière à préfigurer les modes de gestion des services d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines, le COPIL s'est réuni pour réfléchir à la répartition des missions entre les communes et l'intercommunalité ainsi que sur l'externalisation de certaines missions.

### URBANISME ET LOTISSEMENTS

#### Pour Information du Conseil Municipal : Point sur le Quartier des Bois de Ville

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 21 octobre avec l'Etablissement Public Foncier accompagné du Bureau d'études BURGEAP d'une part et l'équipe de maîtrise d'œuvre du Quartier des Bois de Ville d'autre part afin d'avancer sur les différentes solutions techniques et de définir les orientations du plan de gestion. Plusieurs pistes sont explorées mais doivent encore être travaillées.

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### Pour Information du Conseil Municipal :

Bernard DENIS informe le Conseil Municipal de la réunion de coordination pour les travaux de **rénovation énergétique à la Mairie** afin d'organiser l'accueil du public pendant la phase de travaux. Les travaux démarreront en avril 2022.

Concernant la **Salle de Sports**, une réunion avec les utilisateurs de la salle de sports est organisée le samedi matin 06 novembre 2021 afin de faire le point sur le fonctionnement de la salle. La signalétique de la Salle Her'de Sports est également en cours de réflexion en lien avec la nouvelle charte graphique.

Bernard DENIS rappelle également au Conseil Municipal qu'une réunion de travail est prévue concernant **les tarifs des Salles communales** à appliquer en 2022, le Conseil Municipal sera amené à délibérer lors de la réunion du 09 décembre prochain.

Enfin le Conseil Municipal est informé d'un problème de fuite sur la chaudière gaz de la **Salle Aquarelle** : l'équipement date de 2004 (construction de la Salle) et un devis est en cours pour son remplacement.

### FINANCES

#### Délibération du Conseil Municipal n°2021.11.01 : Décision Modificative n°4 du budget général

Afin de permettre à la Commune de se porter acquéreur de différentes parcelles en centre bourg, Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'ajuster les crédits budgétaires prévus au moment du vote du budget en mars.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de modifier les crédits au budget général de la façon suivante selon le tableau ci-après :

Section de FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Article 60632 Fourniture de petit équipement	- 3 250 €	
Article 6411 Personnel titulaire	- 7 200 €	
Article 6218 Personnel extérieur	+ 7 200 €	
Article 74121 DSR		+ 43 000 €
Article 74127 DNP		- 40 000 €
Article 023 Virement vers la section d'investissement	+ 6 250 €	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 3 000 €</b>	<b>+ 3 000 €</b>

Section de INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Article 021 Virement de la section de fonctionnement		+ 6 250 €
Opération 13 Atelier Technique (article 2158)	+ 3 250 €	
Opération 14 : Acquisition foncières (article 2111)	+ 370 000 € + 75 000 €	
Opération Non affecté : Subvention d'équipement pour informatique école AEC (article 204)	+ 3 000 €	
Recours à l'emprunt (article 1641)		+ 445 000 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 451 250 €</b>	<b>+ 451 250 €</b>

**CHARGE** Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

#### ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

#### Délibération du Conseil Municipal n°2021.11.02 : Fixation de la participation des Communes de résidence à la scolarité des élèves à l'école publique Jean de la Fontaine

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le compte d'exploitation de l'école publique Jean de la Fontaine pour l'année scolaire 2020-2021. Le coût total annuel de fonctionnement pour la Commune s'élève à **165 713.32 €** selon le tableau annexé à la présente délibération.

Afin de tenir compte de la fréquentation des enfants non domiciliés à L'Herbergement, Madame la Maire propose la répartition suivante :

- Commune de L'Herbergement : ..... **154.4** enfants en moyenne sur l'année
- Commune de Montréverd : ..... **30.8** enfants en moyenne sur l'année

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Considérant le coût total pour l'année 2020-2021, et le nombre d'enfants en moyenne,

**FIXE** le montant de la participation demandée par enfant à **894.78 €**

**PRÉCISE** que le montant demandé à la Commune de Montréverd sera de **27 559.24 €** réparti de la façon suivante :

- Commune déléguée de Saint Sulpice ..... **15 569.18 €**
- Commune déléguée de Saint André ..... **11 453.19 €**
- Commune déléguée de Mormaison ..... **536.87 €**

**CHARGE** Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

Nature de la dépense	Année scolaire
	2020-2021
Fournitures scolaires	4 865.47
Livres	1 138.76
Papier photocopies	634.80
Photocopieur et informatique	2 014.95
Transports et regroupements pédagogiques	0
Affranchissement, téléphone, fax, internet	1 514.56
Electricité, gaz, eau	12 237.58
Produits entretien	4 460.36
Fournitures de petit équipement	2 344.15
Entretien et contrôles des bâtiments	6 591.44

NIL (ONET pour 2 mois en 2019) et APS prestataires ménage	32 040.04
Assurances, impôts, redevances O.M.	1 661.30
Agents animation en classes maternelles	62 897.87
Autre personnel extérieur (intervention REEL)	304.92
Autre Personnel communal (technique et admin.)	5 800.40
Intérêts de l'emprunt Caisse d'Epargne	6 344.00
Intérêts de l'emprunt Crédit Agricole	12 572.81
Intervention Danse et Musique en milieu scolaire	550.00
Transports en car vers le Restaurant scolaire	7 739.91
<b>TOTAL A REPARTIR AUX COMMUNES</b>	<b>165 713.32</b>
<b>Nombre d'élèves (Moyenne sur l'année)</b>	<b>185.20</b>
<b>Par élève</b>	<b>894.78</b>

### ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

#### Délibération du Conseil Municipal n°2021.11.03 : avis de la Commune pour la modification d'une ICPE

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le dossier présenté par la SCEA JAUNET RENAUD au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E) concernant la modification de l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles aux Brouzils (85).

La Commune de L'HERBERGEMENT étant concernée par le plan d'épandage des effluents d'élevage, l'avis du Conseil Municipal est sollicité pour cette demande de modification de l'autorisation d'exploiter.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ÉMET** un avis favorable au projet présenté par la SCEA JAUNET RENAUD ;

**CHARGE** Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

### ANIMATION VIE ASSOCIATIVE, SPORTS ET CULTURE

#### Pour information du Conseil Municipal : point sur la réflexion pour l'aménagement des équipements sportifs

Frédéric DA CRUZ informe le Conseil Municipal que la Commission Animation, Sports et Culture se réunira le lundi 08 Novembre pour travailler sur les différentes propositions d'aménagement des équipements sportifs de la Vigne Rouge. En fonction du montant des différents investissements, la Commission sera amenée à réfléchir, dans un second temps au phasage des dépenses.

En parallèle, la Commune étudie les différents financements possibles, afin de diminuer le reste à charge pour la collectivité.

### SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET INSERTION

#### Pour information du Conseil Municipal

Madame la Maire et Claudine GUÉNEAU font le compte-rendu de leur rencontre du jeudi 28 octobre concernant le **Contrat Local de Santé** : l'offre de santé sur l'ensemble du territoire a été présentée, il en ressort pour L'HERBERGEMENT que les professionnels de santé sont installés dans différentes structures

privées. Aujourd'hui, certaines professions sont en tension et ne peuvent pas accueillir de nouveaux patients. Les professionnels, en lien avec l'intercommunalité, réfléchissent à développer la téléconsultation pour répondre à la demande de nouvelle patientèle.

Concernant l'action sociale, Claudine GUÉNEAU rappelle les différentes actions du Transport Solidaire et des visites de convivialité. Elle informe également le Conseil Municipal de la prochaine collecte de la Banque alimentaire.

Enfin concernant l'association heRD'enVie : l'Assemblée générale constitutive est repoussée au 25 novembre. Afin d'améliorer la visibilité de l'Espace de Vie Sociale heRD'enVie, il a été décidé d'aménager l'espace devant l'entrée du Presbytère pour en faciliter l'accès.

## COMMUNICATION

### Pour information du Conseil Municipal

Jean-Michel SOULARD informe le Conseil Municipal que le bulletin municipal d'octobre sera le dernier bulletin sous cette forme, puisque la prochaine publication bénéficiera de la nouvelle charte graphique. Une « nouvelle Her » s'ouvre... La Commission se réunira le 18 novembre afin de revoir les éléments de contenu et la périodicité. La Commission souhaite également maintenir le guide des associations.

### Pour information du Conseil Municipal : organisation de temps de rencontres

Une rencontre conviviale entre les Élus et les Agents municipaux est prévue le **vendredi 10 décembre à 18h00** à la Salle Aquarelle (sous réserve des conditions sanitaires...)

Est également en réflexion un Séminaire de travail pour les élus du Conseil Municipal afin de travailler sur différentes thématiques. Les deux dates pré-retenues sont le samedi 26/02/2022 ou le samedi 05/03/2022.

## DIVERS

### Pour information du Conseil Municipal : Plan Communal de Sauvegarde

Bernard DENIS rappelle au Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde est un document recensant les procédures et conduites à tenir à en cas déclenchement. L'organisation mise en place dans le cadre d'un Plan Communal de Sauvegarde permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...), accidents plus courants (incendie, de la circulation...). L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Une réunion est organisée afin de rappeler à chacun le rôle qui lui incombe dans le cadre du PCS : cette réunion aura lieu le lundi 06 décembre 2021 à 19h00, au bar de la Salle de Sports.

### Cérémonie du 11 Novembre 2021

Les Élus sont sollicités pour le service du Vin d'honneur à la salle de la Clairière

\*\*\*\*\*

*La Séance est levée à vingt trois heures quinze minutes.*

*Le Secrétaire de séance  
Jean-Michel SOULARD*